Envoyé en préfecture le 07/07/2023
Reçu en préfecture le 07/07/2023
Publié le
ID : 063-216304303-20230627-230627_22-DE

Ville de Thiers

- N°22 –

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DU
PUY-DE-DOME

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en exercice : **33**

Nombre de conseillers présents : **25**

Procurations : **7**

Nombre de conseillers absents : **1**

OBJET : Marché de travaux de réhabilitation et extension de la médiathèque de Thiers - avenant n°2 lot 11 menuiseries intérieures bois

SEANCE DU MARDI 27 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 27 juin 2023 à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le mercredi 21 juin 2023 s'est réuni salle TOURNILHAC de la Mairie, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Vincent PETITJEAN, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Pepa CAENEN, Michelle MAGNOL, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Farida LAID, Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et Philippe BARRAU Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Lisa ASAR à Stéphane RODIER
Michel COMBRONDE à Isabelle FUREGON
Betul SIMSEK à Pascal THIRIOUX-RAUCOURT
Monique MORENO à Claude GOUILLON-CHENOT
Christophe MANKA à Martine MUNOZ
Bernard DUNIAT à Eric BOUCOURT
Serap ALP à Yoann BENTEJAC

Etaient absents ou excusés :

Thierry BARTHELEMY

Secrétaire de séance :

David DEROSSIS

Ville de Thiers

Envoyé en préfecture le 07/07/2023
Reçu en préfecture le 07/07/2023
Publié le
ID : 063-216304303-20230627-230627_22-DE

- N° 22 -

MARCHE DE TRAVAUX DE REHABILITATION ET EXTENSION DE LA MEDIATHEQUE DE THIERS - AVENANT N°2 LOT 11 MENUISERIES INTERIEURES BOIS

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122-21,
- **Vu** le Code de la Commande Publique et notamment les articles R.2194-2 et R.2194-8,
- **Vu** les délibérations n° 23 du 28 juin 2018, n°23 du 8 avril 2019, n°14 du 8 juin 2020, du 18 mai 2021, du 15 juin 2021, du 12 octobre 2021, du 7 février 2022, du 25 avril 2022, du 26 novembre 2022, du 8 décembre 2022, 24 janvier 2023 et du 16 mai 2023.

- **Considérant** le marché de travaux de réhabilitation et extension de la médiathèque de Thiers, alloti en 17 lots attribués par délibération du conseil municipal en date du 28 juin 2018, rendu exécutoire le 02 juillet 2018 et l'attribution des lots suivants :
  Lot 2 : Démolitions/Maçonnerie à l'entreprise SANCHEZ pour un montant de 670 000 euros HT ; Lot 3 : Charpente / Couverture tuiles / Zinguerie à l'entreprise SUCHEYRE pour un montant de 164 115.14 euros HT ; lot 4 : Couverture et bardage extérieur Cuivre à l'entreprise VAGANAY pour un montant de 123 745.58 euros HT ; Lot 5 : Enduits de façade à l'entreprise ETI pour un montant de 114 558.55 euros HT ; Lot 6 : Etanchéité à l'entreprise AEC pour un montant de 25 230.91 euros HT ; Lot 7 : menuiserie extérieures bois à l'entreprise GENEVRIER pour un montant de 63 234 euros HT ; Lot 8 : Menuiseries extérieures alu – Serrurerie à l'entreprise POL AGRET pour un montant de 333 000 euros HT ; Lot 9 : plâtrerie / Peinture : PETRUS CROS pour un montant de 192 223.80 euros HT ; Lot 10 : Plafonds plâtre et métallique : PETRUS CROS pour un montant de 91 897.70 euros HT ; Lot 11 : Menuiseries intérieures bois : GIRARD pour un montant de 70 675.90 euros HT ; Lot 12 : Revêtements sols souples : Groupe Bernard pour un montant de 41 100 euros HT; Lot 13 : Carrelage/Faïence : PRADIER pour un montant de 63 320.50 € HT ; Lot 14 : Ascenseur : ORONA CENTRE pour un montant de 26 690.00 euros HT ; Lot 15 : Plomberie/Sanitaire : AUNOBLE INDUSTRIE pour un montant de 33 950.00 euros HT ; Lot 16 : Chauffage/VMC : CCSD pour un montant de 177 904.03 euros HT ; Lot 17 : Electricité/SSI : ELEC INDUSTRIE pour un montant de 249 706.10 euros HT ;
- **Considérant** la délibération en date du 8 juin 2020 rendue exécutoire le 16 juin 2020 l'attribution du Lot 18 : Mobilier et rayonnages : SARL AMBIANCE pour un montant de 230 306.62 euros HT, et la déclaration d'infructuosité du Lot 19 : Luminaire
- **Considérant** la nécessité de conclure un avenant afin d'inclure des prestations supplémentaires (article L2194-1 2° du Code de la Commande Publique):
  LOT 11 : dans le cadre des travaux sur l'escalier monumental, il s'avère nécessaire de réaliser la reprise du palier bois du R+2 trop endommagé pour être restauré pour un montant de 6 197.10 euros HT.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :

- **Approuve** l'avenant 2 du Lot 11 – Menuiseries intérieures bois avec l'entreprise GIRARD d'un montant de 6 197.10 euros HT portant le montant du marché de 75 393.40 euros HT à 81 590.50 euros HT.
- **Autorise** le Maire à signer les avenants et tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,

Davis DEROSSIS

le Maire

MAIRIE DE THIERS (PUY-DE-DÔME)

Stéphane RODIER